RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-DAE-20-20-20191204
Date de publication : 04/12/2019

DAE - Dispositions fiscales intégrant le droit à l'erreur - Procédure de régularisation en cours de contrôle prévue à l'article L. 62 du livre des procédures fiscales

Positionnement du document dans le plan :

DAE - Droit à l'erreur
Dispositions fiscales intégrant le droit à l'erreur
Titre 2 : Procédure de régularisation en cours de contrôle prévue à l'article L. 62 du LPF

Les dispositions relatives à la procédure de régularisation en cours de contrôle prévue à l'article L. 62 du livre des procédures fiscales sont commentées au BOI-CF-IOR-20.

ISSN : 2262-1954
Exporté le : 16/07/2025
https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/12115-PGP.html/identifiant=BOI-DAE-20-20-20191204